



STADE RENNAIS ATHLETISME

Baby Athlé/Eveil Athlé
Saison 2018 / 2019

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2010, 2011, 2012, 2013 et 2014**.
Catégorie **Eveil Athlé (2010-2011-2012) / Baby Athlé (2013 et 2014)**

ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.
Le Président du club est Jean-Charles GICQUEL.

L'adresse du club :

Stade Courtemanche 13, Rue Zacharie Roussin 35700 RENNES Tél : 02.99.63.91.06

Notre adresse électronique est : **contact@staderennaisathle.fr**

La personne responsable du groupe Ecole d'Athlétisme est Thierry JOURDEN, il est possible de le contacter au 07 69 19 42 02 pour toutes les questions relatives à la séance du samedi matin.

RESPONSABILITE

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions éventuelles et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire. Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical.

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux adhérents.

Les enfants étant mineurs, un cahier de présence sera tenu tout au long de l'année pour chaque séance d'entraînement et compétitions éventuelles.

ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **la fiche d'inscription complétée et signée**
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 180 Euros pour l'année**

Aides financières :

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Une paire de chaussures d'entraînement (running)
- Une bouteille d'eau

ENTRAINEMENTS

L'entraînement reprendra le **Samedi 8 Septembre 2018** à 9H30.

Il y a 1 séance d'entraînement par semaine :

- le samedi de **9H30 à 10H30** pour les enfants nés en 2010.
- le samedi de **10h30 à 11h30** pour les enfants nés en 2011 et 2012.
- le samedi de **11h30 à 12h30** pour les enfants nés en 2013 et 2014.

L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche, situé 13 rue Zacharie Roussin à Rennes.

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

Les entraînements se feront sous la direction de Thierry JOURDEN, animés par Marion LE BOUEDEC et éventuellement avec des entraîneurs du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi, il est vivement conseillé à votre enfant d'assister aux séances au moins trois fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, l'aspect ludique de la pratique restera primordial.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

COMPETITIONS

Pour le groupe EVEIL ATHLE des regroupements seront organisés au cours de l'année. Ils auront lieu le samedi matin ou le samedi après-midi.

De plus amples informations avec, notamment, le calendrier de ces rencontres vous seront fournies en cours d'année.

Dates importantes

Un temps de questions-réponses destiné aux parents se tiendra le :

Samedi 8 Septembre 2018 avant chaque séance.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

→ Mercredi 4 Juillet 2018 de 14h à 20h00.

→ Mercredi 5 Septembre 2018 de 14h00 à 20h00.

Il est également possible d'adresser par voie postale ou de déposer au bureau du club les dossiers d'inscription complets à partir du 15 juin 2018.

Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.